

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ASBESTOS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos tenue, ce 5e jour du mois de juin 2017, à compter de 19 h 30, sont présents :

Monsieur le maire Hugues Grimard  
Madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1  
Monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2  
Monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3  
Madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4  
Monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5  
Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

Monsieur Georges-André Gagné, directeur général  
Maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

**2017-181**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

**2017-182**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 tel que rédigé.

Adoptée

**2017-183**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2017**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 avril 2017 avec la correction du montant total du tableau des prix de Franklin Empire dans la résolution 2017-135 et ce tel qu'il appert au tableau suivant ;

## Franklin Empire

Quantité	HPS	Puissance de la tête DEL équivalente	Prix unitaire	Prix total
19	250 W	140 W	283,56 \$	5 387,64 \$
2	100 W	54 W	112,98 \$	225,96 \$
81	70 W	35 W	164,85 \$	13 352,85 \$
Total (avec taxes)				<b>21 806,67 \$</b>

Adoptée

### 2017-184

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER MAI 2017

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2017 tel que rédigé.

Adoptée

### 2017-185

#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2017

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2017 tel que rédigé.

Adoptée

## CORRESPONDANCE

Lettre de remerciement du Cegep de Sherbrooke concernant la campagne majeure de financement.

## DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Un citoyen désire faire des commentaires sur le Fonds Qualité de vie.

Une citoyenne s'interroge sur la Compagnie Nature Fibre.

Un citoyen informe le conseil qu'il a appelé pour faire réparer une lumière et que ce n'est toujours pas fait.

Monsieur Michel Gagné ayant remis une lettre à l'attention du Conseil, veut savoir si le conseil entend lui permettre de poursuivre l'exploitation de l'érablière après 2018.

**2017-186**

**AUTORISATION DE PASSAGE - TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIK DUGUAY 2017**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos permette que le groupe de cyclistes de l'évènement « Tour cycliste Frédérik Duguay » emprunte les routes de la municipalité le mercredi 9 août 2017 ;

**QUE** tout au long de leur passage, les cyclistes soient escortés par un véhicule du service de sécurité incendie d'Asbestos.

Adoptée

**2017-187**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA SOIRÉE DU CLUB SELECT DANVILLE/ASBESTOS**

**CONSIDÉRANT** que le Club Sélect Danville est devenu le Club Sélect Danville/Asbestos et qu'il a pour but d'honorer les Danillois et Asbestriens s'étant illustrés à l'échelle provinciale, nationale ou internationale ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos contribue pour un montant de 750\$ au Club Sélect Danville/Asbestos. Cette contribution doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée

**2017-188**

**HARMONIE D'ASBESTOS : AIDE FINANCIÈRE POUR PARTICIPATION AU CAMP MUSICAL POUR L'ÉTÉ 2017**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos accorde une aide financière à l'Harmonie d'Asbestos pour un montant de 500 \$ afin de permettre à des jeunes n'ayant pas les ressources financières nécessaires de participer aux activités du camp. Cette aide financière est prise à même les fonds du tournoi de golf du Maire. Cette contribution doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée

**2017-189**

**APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2017**

Après études et vérifications de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de mai 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	821 907,24 \$
- Dépenses en immobilisations	-
<b>Total du mois de mai 2017:</b>	<b>821 907,24 \$</b>

Adoptée

**2017-190**

**ACHAT D'UN TERRAIN À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT POUR L'IMPLANTATION DE L'USINE DE PRÉTRAITEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos est en processus de construction d'une usine de prétraitement des eaux afin de desservir le parc industriel ;

**CONSIDÉRANT** que l'emplacement choisi pour l'implantation de l'usine se trouve à être un terrain appartenant à la Corporation de Développement socioéconomique d'Asbestos Inc. ;

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos désire aussi aménager une emprise de rue qui fera en sorte de desservir des terrains à être développés ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos achète de la Corporation de développement économique d'Asbestos Inc. une partie du lot 4 957 806, d'une superficie approximative de 4 776 m<sup>2</sup>, pour pouvoir y implanter son usine de prétraitement, et ce pour un montant de 0.45\$ le pied carré, soit 23 134\$. Le prix pour l'emprise de rue étant de 1\$. Les lots étant montrés sur le plan ci-après.



**QUE** le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents relatifs à la vente.

Adoptée

**2017-191**

**ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS SUR LA 1RE AVENUE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos est à améliorer une partie de la 1re Avenue et qu'elle désire revitaliser le centre-ville ;

**CONSIDÉRANT** que la Ville désire utiliser certains espaces pour y aménager des stationnements ;

**CONSIDÉRANT** qu'elle a approché certains propriétaires afin d'acquérir les lots nécessaires à ces aménagements moyennant une indemnité ;

**CONSIDÉRANT** que ces derniers ont accepté l'offre de la Ville d'Asbestos ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos procède à l'acquisition des lots suivants :

<b>Lot</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Prix d'achat</b>
3 170 830	Carl Veillette	108 000\$
3 170 905	Mario Leclerc et Françoise Labrecque	10 000\$
3 170 836	2954-5233 Québec inc.	60 000\$

**QUE** la Ville d'Asbestos mandate me Serge Chagnon afin de préparer les actes de vente ;

**QUE** monsieur Hugues Grimard, maire et me Marie-Christine Fraser, greffière soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos tout document relatif à ces ventes.

Adoptée

**OUVERTURE DE SOUMISSION ET OCTROI DU CONTRAT - APPEL D'OFFRES 2017-015 - RÉFECTION DE L'ENTREPÔT À SEL**

La Ville a procédé à une demande de soumission afin de faire la réfection de son entrepôt à sel. Deux soumissionnaires ont déposé des offres en date du 17 mai 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Entrepreneur</b>	<b>Prix</b>
MVP Construction inc.	44 840,25\$
Constructions André Lachance	52 802,27\$

Le Conseil ne prend pas de décision à ce moment-ci, à savoir s'il est va de l'avant avec la réfection de l'entrepôt à sel.

Ce point est donc reporté pour décision ultérieure.

**OFFRE DE SERVICES PROLONGEMENT DES SERVICES RUE DES VÉTÉRANS POUR PLANS ET DEVIS**

Ce point est reporté pour adoption ultérieure.

**2017-192**

**OFFRE DE SERVICES ÉTUDE DE FAISABILITÉ RUE DES VÉTÉRANS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos mandate la firme Tetra Tech afin de procéder à l'étude de faisabilité pour le prolongement des réseaux de la rue des Vétérans et l'ouverture de nouvelles rues pour desservir les lots 5 004 259 et 5 955 721, et ce pour un montant de 7 450\$ excluant les taxes.

Adoptée

**2017-193**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DISTRIBUTION DE RÉSEAU AÉRIEN AVEC HYDRO-QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos signe une convention de distribution de réseau aérien avec Hydro-Québec.

**QUE** monsieur Mario Savoie, directeur des Travaux publics soit autorisé à signer pour et non de la Ville d'Asbestos tout document en lien avec cette convention.

Adoptée

**2017-194**

**RÉSULTATS ET OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES 2017-013 - INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALARME INCENDIE À LA CENTRALE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'installation d'un système d'alarme incendie à la Centrale des loisirs de la Salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies ;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 19 mai 2017 ;

**CONSIDÉRANT** que l'offre a été analysée et se détaille comme suit :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix avec taxes</b>
Barrikad, Système de sécurité	18 555,36\$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos octroie le contrat d'installation d'un système d'alarme incendie à la Centrale des loisirs Notre-Dame-de-Toutes-Joies à Barrikad systèmes de sécurité pour le montant inscrit à la soumission soit 18 555,36\$, ce montant incluant les taxes.

Adopté

**2017-195**

**EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LA SESSION D'ÉTÉ**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

D'autoriser l'engagement du personnel d'appoint du Service des loisirs de la Ville d'Asbestos pour la tenue des sessions d'activités de l'été 2017 comme suit :

<b>Nom</b>	<b>Poste</b>	<b>Tarif</b>
<b>Piscine</b>		
Héloïse Dupont	Sauveteur en charge (SN)	17.00
Audrey Champagne	Préposée à l'accueil	11.25
	Assistant-sauveteur (SN)	14.50
	Moniteur	15.00
	Sauveteur en charge (SN)	16.50
Carolane St-Cyr	Préposée à l'accueil	11.25
	Assistant-sauveteur (SN)	14.00
	Moniteur	15.00
	Sauveteur en charge (SN)	16.00
Simon Lux-Gélinas	Préposé à l'accueil	11.25
	Assistant-sauveteur (SN)	14.00
	Moniteur	15.00
	Sauveteur en charge (SN)	16.00
Mégan Côté	Préposée à l'accueil	11.25
	Moniteur	15.00
	Assistant sauveteur (Croix de bronze)	13.00
Nicolas Dionne	Préposé à l'accueil	11.25
	Assistant sauveteur (Médaille de bronze)	12.50
	Assistant sauveteur (Croix de bronze)	13.00
<b>Camp de jour</b>		
Alexandra Grenier	Coordonnatrice camp de jour	15.00
Marie-Carmen Deslandes	Animatrice 4 <sup>e</sup> année	12.25
Ann-Sophie Durand	Animatrice 4 <sup>e</sup> année	12.25
Mahé Lareau-Bolduc	Animatrice 2 <sup>e</sup> année	11.75

Alexandrine Prince	Animatrice 2e année	11.75
Élodie Michel	Animatrice 2e année	11.75
Aimy Lemay	Animatrice 2e année	11.75
Marc-Antoine Lapointe	Animateur 1 <sup>e</sup> année	11.25
Lory Lefebvre	Animatrice 1 <sup>e</sup> année	11.25
Anne-Catherine Fortier	Animatrice 1 <sup>e</sup> année	11.25
Nicolas Chapdelaine	Animateur 1 <sup>e</sup> année	11.25
Xavier Fréchette	Animateur 1 <sup>e</sup> année	11.25
Thierry Lacerte	Animateur 1 <sup>e</sup> année	11.25
Guillaume Boisvert	Animateur 1 <sup>e</sup> année	11.25

Adoptée

**2017-196**

**MANDAT POUR RÉFECTION DES TOILETTES ET AJOUT D'UN RANGEMENT AU TERRAIN DE BALLE LOU-RICHARD**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate l'entrepreneur MVP Constructions inc. pour procéder à la réfection de l'extérieur des toilettes ainsi que faire un agrandissement de la cantine au terrain de balle Lou-Richard, et ce pour un montant de 10 124.65\$, ce montant incluant les taxes.

Adoptée

**2017-197**

**AIDE FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DES TROIS-LACS POUR LE PROJET D'ARRACHAGE DES HERBIERS**

**CONSIDÉRANT** que le projet d'arrachage des herbiers consiste à retrouver un usage récréatif du lac des Trois-Lacs en plus de restaurer et re végétaliser les berges ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet de trois ans, qui en est à sa deuxième année, démontre des résultats positifs ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu :



**QUE** la Ville d'Asbestos remettre une aide financière de 21 379,48\$ à l'Association des riverains des Trois-Lacs afin de permettre la réalisation du projet d'arrachage des herbiers aquatiques au lac des Trois-Lacs.

Adoptée

**2017-198**

**ACQUISITION D'UNE CAMÉRA THERMIQUE PAR LE SERVICE INCENDIE DE LA VILLE D'ASBESTOS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos procède à l'acquisition d'une caméra thermique auprès de la compagnie Argus pour un montant de 6 500\$ avant taxes.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

Un citoyen se demande qu'arrive-t-il du chantier du Tim Horton.

Un citoyen se pose des questions sur le projet de l'arrachage des herbiers.

**AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Nathalie Durocher mentionne que l'activité des balconnières aura lieu cette semaine.

Alain Roy annonce que lors du gala estrien sur les saines habitudes de vie l'école secondaire de l'Escale s'est démarquée pour ses saines habitudes de vie. Monsieur propose que l'on envoie une lettre pour souligner cet exploit.

Serge Boislard à assisté au gala annuel de l'harmonie d'Asbestos, et mentionne que c'est probablement le meilleur spectacle de l'harmonie à ce jour. Il désire féliciter l'organisme.

Nicole Forgues mentionne quelques mots sur le tournoi de golf du maire qui a eu lieu le 26 mai dernier. Elle désire aussi remercier ceux qui ont travaillé à « bouge pour la santé ».

Jean Roy a assisté au méritas de l'école l'Escale. Il annonce que les travaux de réfection ont débuté sur la Première avenue ainsi que sur le boulevard Olivier.

Pierre Benoit annonce que la fête de la St-Jean aura lieu à l'aréna le 24 juin et que le Skate parc est terminé.

**2017-199**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la séance soit levée à 8h20.

Adoptée

---

M. Hugues Grimard, maire

---

Me Marie-Christine Fraser, greffière